



Aide-Soignant

Diplôme d'Etat

Diplôme d'Etat de niveau 4

N° de fiche : RNCP 36830



Niveau d'accès nécessaire pour entrer en formation : Infra bac



Formation à :
Ocellia (Lyon)
Rockefeller (Lyon)
Saint Joseph Saint Luc (Lyon)



Durée de la formation :
12 ou 15 mois selon le parcours de l'apprenti
Formation théorique : 770 h
Formation pratique : 770 h



Financement :
OPCO (entreprise) / CNFPT (collectivités territoriales) – Aucun reste à charge

ANFH (Fonction hospitalière) – Reste à charge possible selon les situations – nous contacter



Délais d'accès : Entrée en formation possible jusqu'à une semaine avant le démarrage dans la limite des places disponibles

Aucun frais de scolarité, ni de frais d'inscription

Métier

L'Aide-Soignant exerce sous la responsabilité de l'infirmier diplômé d'Etat dans le cadre de l'article R. 4311-4 du code de la santé publique. Ses activités se situent dans le cadre du rôle propre qui relève de l'initiative de l'infirmier diplômé d'Etat. Il accompagne et réalise des soins essentiels de la vie quotidienne, adaptés à l'évolution de l'état clinique et visant à identifier les situations à risque. Son rôle s'inscrit dans une approche globale de la personne et prend en compte la dimension relationnelle des soins ainsi que la communication avec les autres professionnels, les apprenants et les aidants.

Débouchés : L'Aide-Soignant peut exercer son métier dans le secteur hospitalier privé ou public ainsi que dans le secteur extrahospitalier.

Poursuites d'études : L'Aide-Soignant peut poursuivre son parcours de formation sur le diplôme d'Infirmier Diplômé d'Etat.

Allègements possibles :

- [Parcours passerelle Ambulancier vers DEAS](#)
- [Parcours passerelle AES ref 2016 vers DEAS](#)
- [Parcours passerelle AES ref 2021 vers DEAS](#)
- [Parcours passerelle ARM 2019 vers DEAS](#)
- [Parcours passerelle AP ref 2006 vers DEAS](#)
- [Parcours passerelle AP ref 2021 vers DEAS](#)
- [Parcours passerelle Bac Pro ASSP vers DEAS](#)
- [Parcours passerelle Bac Pro SAPAT vers DEAS](#)
- [Parcours passerelle Titre Professionnel ADVF vers DEAS](#)
- [Parcours passerelle Titre Professionnel ASMS vers DEAS](#)

Objectifs

Former des professionnels capables de réaliser des soins :

- Liés aux fonctions d'entretien et de continuité de la vie, visant à compenser partiellement ou totalement un manque ou une diminution de l'autonomie de la personne ou d'un groupe de personnes
- Qui prennent en compte les dimensions relationnelles et sociales de la ou des personnes
- Qui visent à contribuer à leur bien-être
- Qui ont pour objet de promouvoir, protéger, maintenir et restaurer la santé de de la personne dans le respect de ses droits et de sa dignité

Qualités requises pour ce métier

Appétence relationnelle, empathie, sens pratique, responsabilité, autonomie, sens de l'organisation

Compétences

Bloc de compétences 1 :
Accompagnement et soins de la personne dans les activités de sa vie quotidienne et de sa vie sociale

Bloc de compétences 2 :
Evaluation de l'état clinique et mise en œuvre de soins adaptés en collaboration

Bloc de compétences 3 :
Information et accompagnement des personnes et de leur entourage, des professionnels et des apprenants

Bloc de compétences 4 :
Entretien de l'environnement immédiat de la personne et des matériels liés aux activités en tenant compte du lieu et des situations d'intervention

Bloc de compétences 5 :
Travail en équipe pluri-professionnelle et traitement des informations liées aux activités de soins, à la qualité/gestion des risques

Méthodes et outils pédagogiques

Les cours sont obligatoires sous forme de cours magistraux (CM) en présentiel ou en visioconférence ou en e-learning, travaux dirigés (TD), travaux pratiques (TP), séances de simulation en santé en laboratoire. Plateforme CLAROLINE

Certification

Le DEAS est un diplôme de niveau 4 délivré par la DREETS.

L'évaluation des compétences acquises par l'élève est assurée par l'institut de formation et par le tuteur de stage tout au long de la formation. En fonction des modules concernés, l'évaluation peut être réalisée en situations simulées. L'élève doit obtenir une note au moins égale à dix sur vingt à chaque module de formation constituant le bloc de compétence. Il ne peut y avoir une compensation entre modules.

Obtention et validation des 5 blocs de compétences acquis en formation théorique et pratique et en milieu professionnel.

Admission

Prérequis

La formation est ouverte à tout candidat âgé de 17 ans minimum à l'entrée en formation :

- Baccalauréat ou équivalence de ce diplôme obtenu en France
- Baccalauréat étranger avec reconnaissance du diplôme en France par un organisme agréé.
- Professionnel non-bachelier diplômé ou pas

Les ressortissants hors Union Européenne doivent détenir une attestation de niveau de langue française B2 et un titre de séjour valide pour toute la période de la formation.

Vaccinations obligatoires :

Tout schéma vaccinal incomplet ne pourra être accepté, il s'agit d'une obligation pour le personnel soignant dont vous allez faire partie.

– **HEPATITE B** : Vous devez avoir reçu 3 injections vous protégeant de l'hépatite B.

Une fois votre schéma vaccinal réalisé, une sérologie (prise de sang) devra être faite au moins 4 semaines après la dernière injection pour vérifier votre immunité : merci de vous rapprocher de votre médecin traitant.

Sans ce schéma vaccinal complet avec la sérologie attestant de votre protection contre l'hépatite B, vous ne pourrez pas partir en stage.

– **COVID** : Conformément aux recommandations de la Haute Autorité de santé du 29 mars 2023, le décret n° 2023-368 du 13 mai 2023 suspend l'obligation de vaccination des professionnels et étudiants.

- **Constitution du dossier** : vous pré-inscrire auprès du CFA dans la rubrique « [Préinscription aux formations](#) »
- **Etude du dossier COMPLET par le CFA SANTE SOCIAL** : CV / lettre de motivation en lien avec le projet professionnel / 3 derniers bulletins scolaires/ diplôme / évaluations de stages
- **Si le dossier est validé** : entretien avec l'équipe de recrutement
- **Après admission** : accompagnement dans la recherche d'employeur

L'entrée en formation est conditionnée par la signature d'un contrat d'apprentissage et dans la limite des places disponibles.

CHECK-LIST DU FUTUR APPRENTI

1. A une réunion d'information vous participerez
2. Un rendez-vous avec le CFA Santé-Social vous prendrez
3. Votre CV vous préparerez
4. Aux entretiens d'embauche vous vous entraînerez
5. Le meilleur de vous vous serez
6. Un apprenti vous deviendrez

Chiffres de la formation

19 apprentis formés en 2021-2022

88% Taux de réussite*

16% Taux de rupture

75% Taux d'insertion dans l'emploi en sortie de formation

100% Taux de satisfaction**

0% Taux de poursuite d'études**

*Ces chiffres reposent sur les apprentis ayant terminé leur formation au 31 décembre 2022 – 16 apprentis

** 25% ont répondu à l'enquête de satisfaction

Mise à jour le 25/05/2023

Retrouvez l'intégralité des informations de la formation sur notre site internet : www.cfa-sante-social.fr



Formation accessible aux personnes en situation de handicap : Ocellia, Rockefeller et Saint Joseph Saint Luc sont labellisées H+.

CFA SANTE - SOCIAL



20 rue de la Claire - CP 320
69337 Lyon CEDEX 09



04 87 25 46 63



contact@cfa-sante-social.fr

Fondé par

